Reflets

N°136

Le magazine de l'information municipale

Octobre 2009

www.mairie-vaux-le-penil.fr

RECYCLAGE
ÉCOLOGIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENVIRONNEMENT NATURE ÉCONOMIE

VAUX-LE-PÉNIL MULTIPLIE LES INITIATIVES

Décès de Louis Augier, ancien Maire

Maire de Vaux-le-Pénil de 1971 à 1989, Louis Augier s'est éteint le 15 septembre dernier à l'âge de 82 ans. Une nouvelle accueillie avec tristesse par le Conseil municipal ***« Nos divergences, aussi fortes ont-elles pu être, s'effacent en ces douloureuses circonstances. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je veux assurer ses enfants Catherine, Dominique et Philippe, et sa famille, de toute notre sympathie, et leur présente nos plus sincères condoléances »*** **a indiqué le Maire Pierre Carassus.**

L'été loisirs

Plus de 7 000 personnes ont fréquenté le Jardin d'Été de la Ferme des Jeux en juillet et août. Pendant que les adultes prenaient un repos bien mérité, les enfants se rafraîchissaient dans la pataugeoire. Parallèlement, les services municipaux enfance, jeunesse et sports ont proposé une palette d'activités, dont un atelier cuisine, ainsi que des séjours dans la région, en Alsace et en Vendée aux 4-17 ans. Rendez-vous l'an prochain !

La braderie d'automne du Secours Populaire

La Structure de la Ferme des Jeux a accueilli la braderie de rentrée du Secours Populaire dimanche 20 septembre. Vêtements, vaisselle, matériel de cuisine, … on pouvait y trouver tout le nécessaire aux familles et à très petits prix. Une manifestation de solidarité particulièrement bienvenue par ces temps difficiles.

© La République

Mona Achache à la Ferme des Jeux

Réalisatrice du *Hérisson*, un film avec Josiane Balasko dans le rôle principal, Mona Achache a répondu aux questions des 200 spectateurs venus assister, le 1er septembre, à la projection de son premier long métrage. La rencontre a donné lieu à un dialogue des plus enrichissants, à la grande satisfaction de l'équipe de la Ferme des Jeux.

Rentrée scolaire

Rentrée sans problème, le 3 septembre, pour les enseignants et les 1 173 élèves de maternelle et de primaire de Vaux-le-Pénil. Contrairement à ce que l'inspection d'académie avait annoncé début 2009, aucune classe n'a été fermée.
Dans la matinée, les parents ont pu visiter les deux restaurants scolaires de la commune et s'entretenir avec les animateurs en charge du "temps de midi" des enfants.

© La République

Journée "information retraite"

Comment bien préparer et vivre sa retraite ? De nombreuses personnes sont venues écouter les réponses des intervenants invités par le CODERPA (Comité Départemental des retraités et Personnes Âgées), jeudi 24 septembre à la Ferme des Jeux. La journée d'information était organisée en partenariat avec la Mairie et l'UFAL (Union des Familles Laïques).

Permis de détention pour les chiens "dangereux"

Les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie ont jusqu'au 31 décembre 2009 pour obtenir un permis de détention de leurs animaux.

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Elle rend obligatoire la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère catégorie (pit-bulls, boer-bulls, American Staffordshire, Tosa) ou 2ème catégorie (chiens des mêmes races inscrits à un livre généalogique ainsi que les Rottweiler).
Depuis 1999, les détenteurs de chien de 1ère et 2ème catégorie sont soumis à plusieurs obligations : déclarer le chien en mairie, l'identifier, le vacciner contre la rage, disposer d'une assurance responsabilité civile, stériliser les animaux de 1ère catégorie. La loi de 2008 établit de nouvelles obligations (étude comportementale du chien et formation du maître) qui aboutissent à la délivrance par la mairie d'un permis de détention.
Les Pénivauxois concernés par ces dispositions et qui n'ont pas encore été informés par courrier sont priés de se rapprocher de la police municipale.

Information relative aux chiens mordeurs

Tout chien ayant mordu une personne, quelle que soit sa race, doit être obligatoirement déclaré en mairie de la commune de résidence par son propriétaire ou son détenteur. Celui-ci est ensuite tenu de soumettre son animal à une période de surveillance vétérinaire (pour une éventuelle apparition de la rage) et à une évaluation comportementale. Le résultat de l'évaluation sera communiqué au maire qui pourra alors imposer au propriétaire ou détenteur les mesures appropriées.

Inondations : réunion publique avec la CAMVS le 10 novembre

Le 23 juillet, un violent orage s'est abattu sur Vaux-le-Pénil, entraînant d'importantes inondations dans le secteur de la rue de la Noue. Lors de sa réunion du 10 septembre, le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, une motion adressée à la Communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine. Les élus demandent la poursuite immédiate du programme de création de six bassins de rétention, et prioritairement celui de la Noue, lancé par la CAMVS, la mise en œuvre d'une information publique (avec engagements clairs, précis et calendrier de réalisation) auprès des populations concernées, et la création d'un groupe de travail associant riverains, élus et techniciens municipaux et de la CAMVS. Le Conseil municipal apporte par ailleurs son soutien à la pétition signée par quelque 120 riverains. Les représentants de la commune à la CAMVS ont saisi le bureau de la Communauté lors d'une réunion qui s'est tenue le 17 septembre. Celle-ci a accepté les propositions de la commune. Une réunion publique est d'ores et déjà prévue pour le 10 novembre à 20h00 à la Maison des Associations. Un comité de suivi sera également mis en place.
Lire également page 4.

Gens du voyage

Par trois fois, et malgré des mesures de protection renforcées, les gens du voyage se sont installés durant l'été sur un terrain communal et un terrain privé à la Buisonnière et aux abords. Grâce au projet de construction d'une aire de stationnement que la Communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine prévoit de réaliser en 2010 au Tertre de Cherisy, la Ville a obtenu à chaque fois en quelques jours du Préfet de Seine-et-Marne un arrêté d'expulsion. Sans ce projet, des démarches auraient dû être engagées auprès du tribunal de grande instance, avec des délais d'exécution généralement supérieurs à 15 jours. Néanmoins, le dialogue engagé par les élus de Vaux-le-Pénil avec les représentants des gens du voyage et l'action efficace de la Préfecture ont permis de ne pas recourir à l'expulsion, les gens du voyage quittant d'eux-mêmes les lieux au terme de séjours n'excédant pas une semaine. Si l'occupation illégale de terrains communaux, ou non, est condamnable, il est toutefois à déplorer que de nombreuses communes refusent de remplir leurs obligations légales en matière de construction d'aires d'accueil. En ce qui concerne la Buissonnière, de nouvelles dispositions vont être prises afin d'y interdire autant que faire se peut les accès intempestifs.

Université de Parents : Le tabac et l'alcool chez les jeunes

L'Université de Parents de Vaux-le-Pénil vous donne rendez-vous **mercredi 21 octobre à 20h30 à la Ferme des Jeux** pour aborder l'importante question du tabac et de l'alcool chez les jeunes. Une question qui concerne tous les parents d'adolescents. Un médecin, le docteur Joseph, et Sylvie Lefèvre, spécialiste des actions de prévention auprès des jeunes sur les conduites à risque, vous informeront des pratiques, des risques et répondront à vos interrogations en la matière.

"3 026"
le chiffre du mois
C'est le nombre d'élèves, de la première année de maternelle à la terminale, qui ont fait leur rentrée scolaire début septembre à Vaux-le-Pénil.

Les brèves de Marianne

Evénement Dirt avec l'AJV. Tous à vos bikes et à vos déguisements le samedi 24 octobre de 13h à 20h ! Riders ou spectateurs, l'Association Jeunesse de Vaux-le-Pénil vous invite à son Happy Colors Session, avec des démonstrations costumées de BMX ou VTT freestyle sur le terrain de la Buissonnière. Ride for Fun ! Sono avec Dj Théo, barbecue, élection du meilleur déguisement (17h), best trick's avec des lots à gagner ! Venez nombreux !
Renseignements : Benuszak.thomas@live.fr
Service jeunesse : 01 64 71 91 20

Inscriptions sur les listes électorales
Les demandes d'inscription sont recevables toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre. Pièces à présenter en mairie : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ; livret de famille pour les épouses ; justificatif de domicile nominal de moins de trois mois ; pour les personnes hébergées, y compris les enfants majeurs vivant chez leurs parents : justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur et une copie de sa pièce d'identité.

Stationnement interdit sur les trottoirs. Le stationnement d'un véhicule sur un trottoir est contraire aux règles du code de la route (article R 417-10 II 1°). Il peut s'avérer très dangereux s'il oblige les piétons, tout particulièrement les personnes transportant des enfants en poussette, à emprunter la route. Les véhicules doivent être garés sur les emplacements prévus à cet effet. Les contrevenants peuvent être verbalisés et contraints de payer une amende allant de 35 à 150 euros. Il en va de la sécurité de tous.

Grippe A (H1N1). Rappel des mesures élémentaires d'hygiène, installation de poubelles fermées sur tous les sites municipaux, fourniture de kits de désinfection aux agents, achat de masques de protection, mise en place d'un plan de continuité du service public en cas de fort absentéisme… : la Ville de Vaux-le-Pénil a pris ces dernières semaines plusieurs mesures afin de lutter contre la propagation de la grippe A (H1N1). La vigilance de chacun reste la meilleure protection : se laver régulièrement les mains, mettre sa main devant sa bouche quand on éternue, utiliser des mouchoirs jetables, consulter sans attendre en cas de fièvre, toux et courbatures, sont quelques conseils efficaces et aisés à mettre en œuvre.

Permanences des Élus

Les mardis soirs en mairie de 17h à 18h30

6 octobre 2009 : **M. Alain Taffoureau**, maire adjoint chargé des travaux et de la circulation.

13 octobre 2009 : **Mme Colette Llech**, maire adjointe chargée des solidarités, de l'insertion et de l'accessibilité handicapés.

20 octobre 2009 : **M. Anselme Malmassari**, maire adjoint chargé des finances et de la communauté.

10 novembre 2009 : **Mme Jacqueline Cheviyer**, maire adjointe chargée de l'enfance et du scolaire.

Travaux d'été

Les services techniques municipaux ont mis à profit la période estivale pour réaliser ou superviser différents travaux. Passage en revue et en photos.

Réfection du parking de la Mairie. Suite aux fortes gelées hivernales, le parking situé derrière la Mairie a nécessité une réfection totale. Protection de l'environnement oblige : l'ancien revêtement a été remplacé par un mélange de terre et de béton concassé auquel ne s'ajoutent que 5% de ciment. Au total, 29 places dont une réservée aux personnes handicapées sont à la disposition des automobilistes

Rénovation de la voirie. La Mairie a lancé un programme au long cours de rénovation de la voirie communale, chaussée et trottoirs. Premiers secteurs concernés : la rue des Bellevues, la rue du Chêne, l'avenue du Général De Gaulle.

Entretien des bâtiments scolaires et de la Maison de l'Enfant. Pendant les vacances, différents chantiers ont animé les écoles. À Beuve et Gantier, réfection des toilettes de la petite cour. À Gaston Dumont, pose de nouvelles barrières de sécurité, déplacement de l'arrêt du bus et travaux de peinture. Peinture toujours à J.R. Rouchon ainsi qu'à Romain Rolland, où de nouveaux buts de football ont été installés. À la Maison de l'Enfant, les couloirs ont été entièrement refaits. Les services techniques ont également réalisé des travaux courants, tels que le nettoyage des bacs à sable, l'entretien des vitreries, le renforcement de la signalétique des parcours de jeu, etc.

La Maison de l'Enfant

Pont pédestre sur la Noue. Entièrement fabriqué par les menuisiers des services techniques, un pont en bois enjambe la Noue à la hauteur du bas de la rue de Seine, depuis le début septembre. Pour l'agrément des promeneurs et des cyclistes.

Travaux à la Ferme des Jeux. L'aile administrative du bâtiment est entièrement réaménagée pour permettre le regroupement des services culture, jeunesse et enfance. Une fois les travaux terminés, le service communication rejoindra le préfabriqué jouxtant le parking de la Mairie.

Les chantiers de la CAMVS à Vaux-le-Pénil

Square du 19 mars 1962

Sondages géotechniques

Afin d'empêcher les débordements dus aux orages, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a lancé un programme d'aménagement de bassins de rétention comme celui qui existe sous la rue Hervillard. Ainsi, des sondages géotechniques et des études de sol ont lieu au square du 19 mars 1962, où se trouve un bassin naturel ayant une importante capacité de rétention.
D'autre part, la prolifération d'algues au Lac du Clos Saint-Martin a conduit la CAMVS à mettre au point un projet de réhabilitation qui sera soumis, avant réalisation, aux associations environnementales. Le coût total de l'aménagement des bassins s'élève à 13 millions d'euros hors taxes *(lire également p.3)*.

Nouveaux abribus

Depuis l'été, de nouveaux abribus couvrent trois arrêts du réseau pénivauxois (un accès pour les personnes à mobilité réduite y a été aménagé) : rue de la Jument Blanche, rue Albert Rogier et rue du Port. Supervisés par la CAMVS, dont les transports en commun sont l'une des compétences, ces travaux bénéficient d'un financement à 50% par le STIF, le Syndicat des Transports d'Île-de-France.

Rue de la Jument Blanche

Six bureaux de vote, six comités de quartier

Afin de tenir compte de l'augmentation de la population pénivauxoise et de rééquilibrer le nombre d'électeurs inscrits dans les bureaux de vote, deux nouveaux bureaux sont créés à la Buissonnière et à la Maison des Associations. Ils entreront en fonction pour les élections régionales de mars 2010. Ils s'ajoutent aux bureaux de vote existants : école Beuve et Gantier, Communs du Château, Ferme des Jeux, groupe scolaire Gaston Dumont.

Les Pénivauxois affectés à l'un des deux nouveaux bureaux de vote recevront une nouvelle carte d'électeurs portant mention de l'endroit où ils doivent voter. Pour simplifier la vie citoyenne dans notre commune, les comités de quartier ont été redéfinis afin de correspondre aux zones géographiques des bureaux de vote, comme il est indiqué sur la carte ci-dessous.

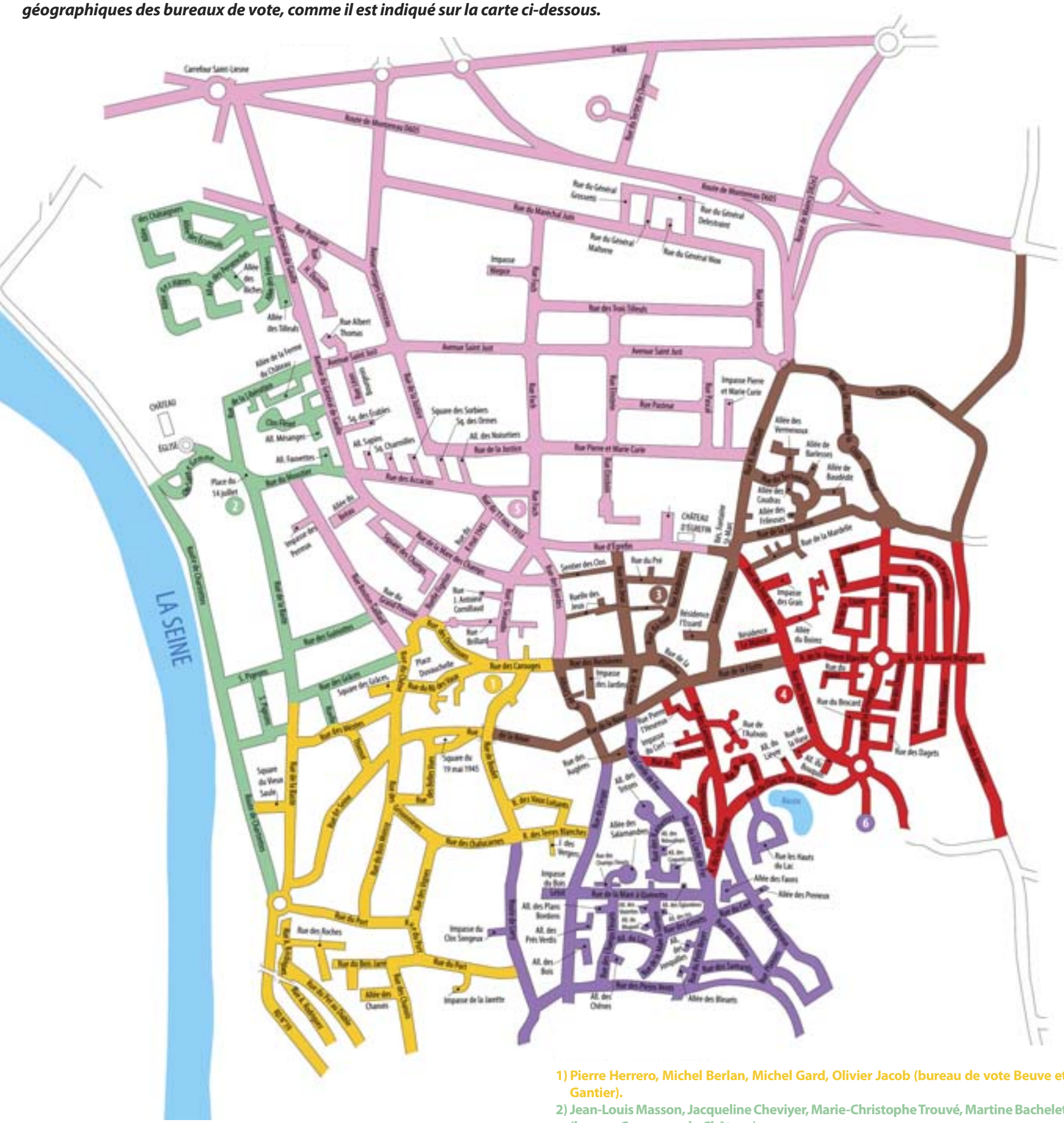
LA SEINE
CHÂTEAU
EGLISE
Rue du Maréchal Juin
Avenue Saint Just
Rue Pasteur
Rue Pierre et Marie Curie
Rue des Acacias
Rue d'Epernon
Rue des Carnaugies
Rue du Port
Rue des Roches
Rue des Chalucaines
Rue des Trois Tilleuls
Rue du Général Delestraint
Rue du Général Malterre
Rue du Général Weiss
Rue du Général Giraudeau
Rue Albert Thomas
Rue de la Mairie
Rue de la Marlotte
Rue du Brocard
Rue des Blagets
Rue des Hauts du Lac
Place du 14 juillet
Place du 19 mai 1945
Square des Sorbiers
Square du Verus Saule
Impasse Pierre et Marie Curie
Impasse du Clos Sengreux
Impasse de la Laette
Allée des Chênes
Allée des Blouets
Allée des Saumonds
Allée des Faons
Allée des Pommeux
Allée des Vermeuxoux
Allée de Barlesses
Allée de Baudelot
Allée des Coudrias
Allée des Erlenoux
Allée des Ormes
Allée des Tilleuls
Allée des Hêtres
Allée des Chênes
Allée des Bouleaux
Allée des Chataigniers
Allée de la Lemme du Château
Allée des Prés Verdis
Allée des Bois
Allée des Chênes
Allée des Pommiers
Allée des Grais
Allée du Boines
Allée de l'Aulnois
Allée du Cerisier
Allée du Bouleau
Allée des Bleuets
Allée des Ormes
Allée des Tilleuls
Allée des Hêtres
Allée des Chênes
Allée des Chaumes
Allée des Pommiers
Allée des Prés Verdis
Allée des Bois
Allée des Chênes
Allée des Bleuets
Allée des Chaumes
Allée des Pommiers
Allée des Chataigniers
Allée de la Lemme du Château
Allée des Tilleuls
Allée des Hêtres
Allée des Chênes

Priorité au développement durable

Face à la crise écologique et sociale que connaît la planète, la notion de développement durable s'est imposée. Il s'agit d'un nouveau mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. Les maîtres mots sont protection de l'environnement et des ressources naturelles, recyclage, économies d'énergie. Mondialement et localement. À Vaux-le-Pénil, le développement durable est une priorité.

"Chacun est concerné"

Un entretien avec Ginette Moreau, Maire Adjointe chargée du développement durable, de l'intergénération et du logement.

Quelle importance la Municipalité donne-t-elle au développement durable ?
C'est une de nos toutes premières préoccupations, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Depuis des années, nous réalisons des campagnes de propreté et de protection de l'environnement ; nous avons d'ailleurs institué les nettoyages citoyens pour que chacun y participe. Nos derniers projets d'infrastructures ont intégré la dimension développement durable, comme c'est le cas de la Maison des Associations, dont le toit est végétalisé et qui est dotée d'un récupérateur d'eau.

Il semble qu'il y ait eu une accélération en 2008-2009.
Absolument. Nous avons notamment banni les produits polluants dans l'entretien de nos espaces verts. Que personne ne s'étonne de voir l'herbe croître là où les désherbants chimiques la tuaient. Nous voulons que les services techniques réalisent un entretien différent, respectueux de la nature, et nous convions les Pénivauxois à en faire autant : autrefois, chacun arrachait les herbes devant chez soi. C'est une bonne habitude à reprendre.

Nous avons aussi mis en place le recyclage du papier dans les services municipaux, installé des poubelles de tri sélectif en différents endroits de la ville. Aujourd'hui, nous ouvrons un site Internet de co-voiturage et proposons aux habitants des récupérateurs d'eau subventionnés à 50% par la Mairie. Nous utiliserons également des ampoules à plus faible consommation que les guirlandes traditionnelles pour les illuminations de Noël, et ferons bientôt l'acquisition de 3 vélos électriques afin de diminuer les déplacements en voiture du personnel. Et la liste n'est pas close, loin de là *(voir articles ci-contre).*

Les Pénivauxois sont-ils conscients de l'importance du développement durable ?
De plus en plus, comme en témoignent l'essor des panneaux photovoltaïques et l'intérêt que manifestent nos concitoyens à la protection de l'environnement. Car chacun est concerné. Mais il faut aller de l'avant, par exemple en matière de consommation d'eau que la Préfecture continue à réglementer l'été. Certains comportements devraient disparaître, comme faire tourner inutilement le moteur de sa voiture, voire utiliser celle-ci pour des distances qui peuvent aisément être parcourues à pied. Marcher en ville, c'est aussi créer du lien social. Et puis se promener dans Vaux-le-Pénil est particulièrement agréable.

Le Conseil Municipal des Enfants est en pointe sur toutes ces questions.
Tout à fait, les enfants jouent un rôle d'aiguillon dans la prise de conscience des adultes. Ce sont très souvent eux qui imposent de nouveaux comportements, à la maison et en ville. Le CME a fêté son dixième anniversaire en consacrant une journée très pédagogique au développement durable. Au début de l'année, il a parrainé l'installation dans les écoles de la commune de bacs destinés à trier le papier. L'avenir de la planète, les enfants le savent, c'est le leur. Quand on aime les enfants, on donne priorité au développement durable.

Le covoiturage, pour voyager malin et écolo

La Ville a créé un site Internet consacré au covoiturage : http://vlp.covoiturage.fr

Voyager ensemble, c'est écologique, économique et convivial. Depuis le 1er octobre, automobilistes et voyageurs peuvent se rencontrer pour rouler dans le même véhicule au départ de Vaux-le-Pénil ou en direction de notre commune. Qu'il s'agisse d'un long trajet ou d'une courte distance.

La Mairie a créé et gère un espace sur le premier site de covoiturage de l'Hexagone, celui qui détient le plus grand nombre d'inscriptions. Car s'inscrire est obligatoire et gratuit pour pouvoir bénéficier ou faire bénéficier de ce service. Mode d'emploi : dans leur annonce, les personnes intéressées précisent leur trajet et mentionnent éventuellement certaines conditions, telles que musique à bord, présence d'animaux, fumeur ou non, discussion ou silence… Si le covoiturage est payant, le tarif est calculé en fonction des coûts (nombre de kilomètres, péages, …).

D'autre part, le service MERCI (Mise En Relation Confidentielle et Immédiate) permet aux personnes qui le souhaitent de ne pas divulguer leurs coordonnées téléphoniques dans les annonces, tout en restant joignables grâce à Covoiturage.fr, le site assurant la mise en relation des automobilistes et des voyageurs. Et cerise sur le capot : il est possible de faire transporter des objets de la même façon. Alors vers Melun ou Bamako, réduisez les émanations de CO^2, roulez pour la planète !

Des récupérateurs d'eau à demi-tarif

Dans le cadre de sa politique de développement durable et afin de promouvoir la récupération d'eau de pluie destinée au jardinage, la Mairie propose aux Pénivauxois d'acquérir un récupérateur d'eau de pluie individuel à tarif réduit. La Ville participe à l'achat à hauteur de 50%, ce qui établit le prix des récupérateurs à 43, 52 euros.

Le demandeur doit être domicilié à Vaux-le-Pénil, en pavillon individuel avec jardin ou espace vert. Il s'engage à utiliser le récupérateur d'eau sur le territoire de la commune. Chaque foyer ne peut en acquérir qu'un seul, mais le demandeur peut renouveler son achat au bout de cinq ans. Les récupérateurs ont une capacité de 510 litres ; ils sont livrés avec une fiche technique permettant aux usagers de les monter eux-mêmes, les services municipaux ne procédant à aucune installation.

En 2009, 150 récupérateurs seront ainsi mis en vente par la Ville. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès des services techniques (en fournissant un justificatif de domicile) à partir du 15 octobre 2009. Les 150 premiers inscrits bénéficieront des récupérateurs d'eau déjà en stock, les suivants pourront s'inscrire sur liste d'attente pour bénéficier de cette initiative en 2010. Les modalités pour retirer ces équipements et effectuer leur règlement seront précisées lors de l'inscription.

Services techniques, 479bis, rue de la Justice. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Renseignements : 01 64 10 46 90.

À la Mairie, le développement durable, c'est très sérieux

Les services municipaux prennent de nombreuses mesures en faveur de la protection de l'environnement.

Tri sélectif. Depuis un an, les services municipaux procèdent au tri de leurs déchets, isolant les papiers, le bois et les piles. Les services techniques centralisent l'ensemble et s'assurent du recyclage de ces objets et matériaux. À titre d'exemple, 1,16 tonne de papier a ainsi été collectée entre janvier et juillet de cette année. Les composants informatiques sont eux aussi recyclés.

Économies d'énergie. Le chauffage des bâtiments municipaux a été réduit de 1 à 2 degrés, les appareils électriques sont mis en veille ou éteints chaque fois qu'il est possible, le recours aux ampoules à basse tension se généralise,… Au total, ces mesures ont permis de diminuer de 6% la masse énergétique utilisée par la Mairie.

Diminuer les émissions de CO^2. Les services encouragent le déplacement à pied ou en vélo du personnel. Ainsi la police municipale a-t-elle acquis des VTT pour pouvoir patrouiller dans toute la ville, y compris dans les secteurs ruraux. Bientôt 3 vélos électriques permettront de supprimer certains trajets en automobiles. De plus, la création par la CAMVS de la voie de liaison douce entre Melun et Livry-sur-Seine facilite les déplacements à pied ou à bicyclette le long du fleuve.

Les bons gestes de chacun pour tous

Préserver la ressource forêt. Outre la collecte et le recyclage du papier dans les services administratifs et les écoles, la Ville s'emploie à diminuer l'utilisation de cette ressource au quotidien. Ainsi, la généralisation d'Intranet pour la communication interne entraîne une importante économie de papier. D'autre part, les imprimantes sont toutes programmées recto verso.

Chasser les gaspis. Un contrôle systématique permet de détecter les fuites d'eau ou les utilisations excessives d'électricité. Une astreinte nocturne a pour objectif de veiller à ce que les bâtiments communaux ne restent pas éclairés.

Améliorer la propreté en ville. Dix poubelles doubles ont été installées en différents points de la commune. Elles permettent de faire le tri sélectif des déchets : d'un côté les emballages d'aliments et les papiers salis, de l'autre les récipients en plastique, les canettes et les cartons. Par ailleurs, les distributeurs de sacs à ramasser les déjections canines contribuent à limiter les désagréments causés par nos amis les chiens. Cinq ont été installés sur le territoire communal, le dernier rue de la Talonnerie.

Une nouvelle façon d'entretenir l'espace communal

Dans l'espace public de Vaux-le-Pénil, les désherbants chimiques, les produits phytosanitaires polluants, c'est bien fini. Priorité à l'aménagement des prairies naturelles comme au Clos Saint-Martin ou en bord de Seine. Depuis 2008, les services techniques ont recours au "mulching". Autrement dit, les produits de la coupe de l'herbe sont laissés sur place pour constituer du compost, ce qui permet d'économiser du temps et de l'argent. L'acquisition d'un broyeur de végétaux facilitera le paillage des massifs floraux en remplacement des produits polluants.

Le même souci environnemental préside au choix des espèces de décoration, peu gourmandes en eau et d'un entretien facile, comme la marguerite, symbole du 50ème concours des villes et villages fleuris. Certains ronds-points seront équipés d'un système automatique d'arrosage pour une programmation tardive, qui réduit la consommation d'eau et les dépenses en personnel. Économiser l'eau répond d'ailleurs aux directives de la Préfecture et du Conseil Général, puisque la situation de la nappe phréatique de Champigny reste critique.

L'hiver, en cas de gel ou de neige, les services techniques auront de plus en plus recours à des produits abrasifs en remplacement su sel dont les effets corrosifs sont bien connus. Bref, Vaux-le-Pénil entend conjuguer au mieux urbanisme et nature, et faire honneur à sa réputation de ville à la campagne.

La nouvelle broyeuse/épandeuse de compost

Le "boom" des panneaux photovoltaïques

Une seule maison s'était équipée en panneaux photovoltaïques à Vaux-le-Pénil avant le début de l'année, 10 au cours du premier semestre 2009 : c'est le constat sans appel dressé par le service municipal de l'urbanisme, auprès duquel une déclaration préalable doit être déposée. De toute évidence, les Pénivauxois commencent à investir dans cette source d'énergie alternative.

Compte tenu des aides de l'État, s'équiper en panneaux solaires n'est plus seulement un geste écologique pour la planète mais également un investissement rentable. D'une part, les frais d'installation ouvrent droit à crédit d'impôt, dès lors que l'installateur est agréé. Et surtout, l'électricité produite peut être rachetée par un fournisseur d'électricité à un prix garanti et sensiblement supérieur au prix de vente public. EDF et les grandes compagnies d'énergie européennes et mondiales offrent ainsi une garantie de cours pour ceux qui souhaitent produire de l'énergie avec des panneaux photovoltaïques ou d'autres énergies renouvelables.

Produit phare de l'énergie solaire, les panneaux photovoltaïques sont des produits fiables et de qualité, qui permettent par ailleurs de préserver l'environnement. M. Chanois, habitant du Clos St Martin, sera probablement la onzième personne à se doter d'un panneau solaire : *« Je suis tenté à la fois parce que c'est économique à long terme et parce que c'est la meilleure source d'énergie domestique pour vivre en harmonie avec notre planète »*.

Le service municipal de l'urbanisme fournit les renseignements nécessaires à l'acquisition des panneaux photovoltaïques (mêmes horaires, même adresse que les services techniques).

Rue des Huttes

Les associations font leur rentrée

Le Forum des Associations a attiré 1 500 visiteurs à la Buissonnière dimanche 6 septembre.

Elles sont venues, elles sont toutes là - ou presque. En ce premier dimanche de septembre, 76 associations ont tenu un stand à la Buissonnière sur les 81 que compte Vaux-le-Pénil. De très nombreuses personnes ont arpenté les travées pour rencontrer les bénévoles qui font vivre le sport, les loisirs, la culture et les actions de solidarité dans notre commune.

Conseiller municipal délégué à l'animation et à la vie associative, Jean-François Chalot ne cachait pas sa satisfaction devant le succès remporté, cette année encore, par la manifestation. *« Le Forum permet non seulement aux associations de se faire connaître du public,* expliqua-t-il, *mais il leur offre aussi l'opportunité de tisser des relations entre elles, de développer des projets communs »*. Ainsi, plusieurs associations préparent ensemble des activités pour aider nos anciens à sortir de l'isolement. Et bientôt, un cycle de formation organisé par la Ville offrira aux bénévoles la possibilité de se former en gestion-comptabilité.

Au gré des rencontres

Ces acteurs incontournables de la vie pénivauxoise, qui sont-ils et que font-ils ? *Reflets* est allé à leur rencontre, mais ne peut, à titre d'exemples, en citer que quelques uns. Que soient en tout cas remerciés toutes celles et tous ceux qui ont fait de la Buissonnière, l'espace d'un dimanche, la ruche des "assos".

USV Basket

Fort de ses 170 adhérents - on en espère plus d'ici à la fin de la saison - l'**USV Basket** s'est vu décerner en juin, par le Comité départemental, le trophée de meilleur club de Seine-et-Marne. Pour sa participation remarquable aux compétitions masculines et féminines, des minimes aux seniors. *« Le Forum est un lieu de rencontres avec les autres associations,* insiste la présidente, Véronique Ploquin, *et nous avons déjà commencé à parler du prochain Téléthon, qui mobilise intensément le monde associatif. »*

Sportifs mais sans esprit de compétition, les 35 licenciés de l'**USV Cyclo-tourisme** privilégient les sorties sur longue distance, voire les voyages au long cours comme celui qui les a conduits jusqu'au Jura, par étapes. *« Le Forum,* confient deux de ses membres, MM. Billiard et Tarabeux, *c'est en quelque sorte le premier coup de pédale de la saison »*.

Toute nouvelle association, **VinDivin** compte 20 amateurs d'œnologie et une animatrice enthousiaste, Évelyne Rendu, diplômée de l'université de Dijon en "pratique de la dégustation par la connaissance des terroirs". Parce qu'elle a envie de faire partager sa passion, elle propose aux adhérents une initiation au vocabulaire du vin et à la géographie viticole, à la dégustation aussi, par l'examen visuel, olfactif et gustatif de différents nectars. À consommer, bien sûr, avec modération.

Mmes Hotelet et Rendu

Parents d'élèves de l'École municipale de musique, ils ont créé **Vaux Musiques sur Scène** dont l'objectif est de soutenir leurs enfants et de participer aux activités du conservatoire. Au programme : les goûters de Noël et de fin d'année, la bourse aux livres de la rentrée, une sortie à la Cité de la musique, … Le mot de la fin ? Laissons-le à Madeleine Crépatte, présidente d'**Espéranto Val de Seine**, qui a tenu au printemps à Vaux-le-Pénil le congrès régional des locuteurs de la langue universelle : *« L'espéranto, comme son nom l'indique, est synonyme d'espoir et de solidarité. La vie associative porte les mêmes valeurs »*.

Les Gaz'4iles s'équipent

En l'absence de Marina Melzassard, retenue par ses études à Nantes, c'est Aline Baconneau qui a représenté les duettistes de Gaz'4iles au Forum des Associations. Rappelons que les deux jeunes Pénivauxoises participeront en février 2010 au Raid 4L Trophy (2 000 participants, tous étudiants), dont l'objectif est d'apporter des fournitures scolaires et des articles de sport aux enfants marocains (voir *Reflets* de juillet-août-septembre).

Premier bilan d'étape : grâce à la solidarité de ceux et celles qui soutiennent leur initiative, la moitié de leur budget de 7 000 euros est désormais financée et leur véhicule acheté. C'est à bord d'une 4L orange vif que les Gaz'4iles prendront leur envol pour le sud du Maroc. Mais d'ici là, elles ont encore besoin de votre aide, en espèces ou en dons (jouets et articles de sport).

Versements bancaires à libeller à : Association Gaz'4iles.
Contacts : Aline Baconneau (06 74 17 00 78), Marina Melzassard (06 77 72 58 85).

Aline Baconneau

Le Guide des Associations 2009/2010 est disponible aux accueils municipaux.

Toute l'actualité de vos associations est à portée de clic, rubrique infos assos, sur www.mairie-vaux-le-penil.fr

"À Croche Chœur" pour les enfants malades

Concert solidaire dimanche 11 octobre, à 14h30, à la Buissonnière.

Prendre un enfant par la main, un enfant qui souffre d'une maladie grave ou handicapante : telle est la généreuse raison d'être de l'association **Rebondir au-delà de ses rêves**. Elle offre aux petits malades la possibilité de réaliser un rêve, généralement en rapport avec la nature. L'an dernier, 11 d'entre eux ont profité de la mer et découvert la pratique du char à voile ainsi que les jeux de cerf-volant sur les plages normandes.

Les manifestations de soutien et les dons solidaires sont les seules sources de financement de l'association. C'est pourquoi elle organise un concert dimanche 11 octobre à 14h30 à la Buissonnière avec la chorale seine-et-marnaise "À Croche Chœur", qui interprétera son répertoire de variétés françaises. L'entrée est libre, une participation de soutien est demandée au public. Et samedi 24 octobre à 19h30, à la Maison des Associations, "Rebondir" vous invite à son Loto annuel. Les enfants ont besoin de vous, venez nombreux !

Welcome, willkommen, bienvenue à Vaux-le-Pénil !

Le dixième anniversaire du jumelage entre la ville américaine de Belvidere et Vaux-le-Pénil a donné lieu du 18 au 20 septembre à 3 jours de rencontres et de festivités.

Ils ne sont pas peu fiers, les 141 adhérents du Comité de Jumelage, et on les comprend. Grâce à leur dévouement et à celui de leurs proches, les 10 membres de la délégation américaine et les 57 représentants de Schwieberdingen, ville allemande du Bade-Würtenmerg jumelée avec Vaux-le-Pénil et Belvidere, garderont le

En excursion

meilleur souvenir de leur séjour dans notre commune, où ils ont été hébergés par 33 familles.

Samedi 19 septembre, journée culturelle. Nos hôtes ont visité Moret et Barbizon, autrefois résidences de peintres célèbres, avant de pique-niquer à Veneux-les-Sablons. Le soir, Pénivauxois et visiteurs se sont retrouvés à la Buissonnière pour un dîner animé par le Comité des Fêtes, l'USV Danse et les experts en joute au bâton de Tuatha Dé Teir Bran.

Dimanche 20, la joyeuse troupe trinationale a répondu à l'invitation de la Municipalité. Au gymnase Jules Ladoumègue d'abord, où une rencontre de basket improvisée fit jaillir rires et applaudissements du public. Puis plusieurs sportifs de Vaux-le-Pénil firent démonstration de leur talent, avant la traditionnelle réception en salle du Conseil municipal.

Objectif 2010

Mais comment fait-on pour s'entendre entre locuteurs de trois langues ? *« Plus que les connaissances linguistiques, c'est l'aptitude au contact qui prévaut,* répond Gérard Cellière, membre du Comité de Jumelage. *Chacun parle un peu des autres langues, et on se comprend à demi-mot »*. Il est certain, en tout cas, que ce jumelage triangulaire est aussi original qu'enrichissant. Après la rencontre de 2004 à Schwieberdingen, celle de 2006 à Belvidere, c'est le troisième "sommet" entre les trois villes qui vient de se tenir à Vaux-le-Pénil.

Rencontre internationale de basket...

L'an prochain, notre commune et Schwieberdingen fêteront le 20ème anniversaire de leur jumelage, en organisant deux voyages entre mai et septembre - l'un des Allemands, l'autre des Français. Les Pénivauxois entendent y associer le plus d'associations possibles, ainsi que l'École de Musique. En attendant, ils convient celles et ceux qui ont à cœur de développer les échanges avec nos deux villes jumelées à la soirée rétrospective photo, qui aura lieu le 4 décembre à 19h00 à la Buissonnière.

Contacts : Béatrice Rivière au 01 64 09 33 96 ou 06 84 25 05 98.

Le récit du séjour aux États-Unis de Thomas Lhuillery et Kevin Prudhomme, lycéens de Vaux-le-Pénil, est disponible sur le site de la mairie www.mairie-vaux-le-penil.fr "rubrique Jumelage".

Réception en mairie

Regards croisés sur le jumelage

L'américain Brad Peters et l'allemand Wolfgang Sippel, qui accompagnait le bourgmestre de Schwieberdingen Gerd Spiegel, sont les pionniers et les "poids lourds" du jumelage entre nos trois villes. Ils ont conversé à bâtons rompus avec *Reflets*, évoquant leur réalité et l'importance qu'ils accordent à nos relations trilatérales.

Brad Peters

Même si Belvidere compte un peu plus de 20 000 habitants alors que Schwieberdingen, plus proche démographiquement de Vaux-le-Pénil, n'en totalise que 11 400, nos trois cités font figure de villes "petites-moyennes" dans leur pays respectif. Toutes trois connaissent l'attraction exercée par une grande agglomération - Chicago pour Belvidere, Stuttgart pour Schwieberdingen, Paris pour Vaux-le-Pénil.

La ville américaine a gardé des liens avec l'agriculture (culture du maïs et élevage laitier) mais c'est l'industrie automobile qui constitue son activité principale depuis l'implantation d'une usine Chrysler. Nos amis allemands sont eux aussi tournés vers l'industrie, l'usine Bosch de Schwieberdingen, avec son centre de recherche et développement, employant 5 400 personnes. Nos interlocuteurs dressent le même constat : la crise économique affecte sérieusement les populations locales, exposées à une forte montée du chômage, ainsi que les finances municipales, qui souffrent d'un manque à gagner fiscal en raison du ralentissement de l'activité économique.

Le jumelage avec Vaux-le-Pénil ? *« À Belvidere nous avons des descendants d'immigrés en provenance de différents pays d'Europe, mais il y a peu de gens d'origine française,* explique Brad Peters, *le jumelage est donc une bonne manière de faire connaître la France. Nous ne sommes venus à Vaux-le-Pénil en délégation officielle que trois fois en 10 ans, car le voyage coûte cher. Mais l'excellent programme d'échange annuel des lycéens de nos deux villes permet de renforcer les liens »*.

Les échanges des jeunes, c'est aussi l'une des cartes maîtresses du jumelage du côté allemand. *« Les rencontres sportives, les manifestations musicales, en particulier celles des chorales, constituent aussi de bons outils pour promouvoir le jumelage »*, insiste Wolfgang Sippel dans un français parfait, qu'il a longtemps enseigné au lycée de Schwieberdingen. Rendez-vous est pris l'an prochain, pour les 20 ans du jumelage entre la ville du Bade-Würtemberg et Vaux-le-Pénil.

Gerd Spiegel et Wolfgang Sippel

Les brèves du commerce

"Vaux Commerces" sur 4 pages. Comme l'an dernier, l'association des commerçants a édité une plaquette de présentation distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. "Vaux Commerces" grandit, puisque ce sont quarante professionnels établis en centre-ville, aux Moustiers, aux Trois Rodes et à la Cheriseraie qui souhaitent ainsi une bonne rentrée aux Pénivauxois. Nos commerçants préparent un calendrier pour l'année 2010 et les traditionnelles animations de Noël. Retrouvez-les sur leur site Internet : www.vaux-commerces.com

M. et Mme Joly

Nouveaux gérants/propriétaires. Antoine Huet, boulanger-pâtissier rue des Ormessons, a passé le témoin en juillet à M. et Mme Joly, qui offrent la même gamme de produits à leur clientèle.
Rue des Carouges, le Café du Centre est en travaux. Réouverture prochainement par de nouveaux propriétaires, dans un décor rénové et avec une nouvelle carte de restauration.

Nouvelle enseigne. Le magasin Champion des Trois Rodes devient Carrefour Market. Nouvelle signalétique, nouveaux produits avec toute une gamme discount, nouvelle carte de fidélité. Mais les horaires restent identiques et le même personnel se tient à votre service.

La Ferme des Jeux, quinzième saison !

Le centre culturel de Vaux-le-Pénil fêtera ses quinze ans en février 2010. En attendant, la saison a frappé les trois coups et s'annonce variée et de qualité.

Retenez bien la date : les 6 et 7 février prochains, le quinzième anniversaire de la Ferme des Jeux donnera lieu à un week-end cinéma exceptionnel dont la programmation sera communiquée ultérieurement. Le 7ème Art, dans cette salle classée Art et Essai, se décline en séances hebdomadaires, projections du ciné-club - consacrées cette saison à la Nouvelle Vague et à Carl Dreyer -, séances spéciales tels les ciné-mardis créés à l'initiative du comité consultatif des affaires sociales et du troisième âge, festivals ou journées réservées aux scolaires, notamment dans le cadre des dispositifs nationaux École et Cinéma, Collège au Cinéma et Lycéens au Cinéma. N'oublions pas le ciné-concert du 18 janvier : Nosferatu de Murnau, mis en musique par le guitariste de jazz Richard Bonnet.

Au rayon des spectacles vivants, la saison a démarré en fanfare avec le concert de Marcel et son orchestre. Musique, théâtre, humour, conte, cirque… , le programme 2009-2010 est détaillé dans la plaquette Arts et Spectacles éditée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, disponible aux accueils municipaux.

Billetterie informatisée et vente en ligne

Depuis 2006, un service de billetterie informatisée en réseau permet d'acheter indifféremment les billets dans plusieurs points de vente de l'agglomération. Une nouveauté cette année : vous pouvez obtenir vos billets et abonnements en ligne sur le site : http://3emeacte.com/camvs. Comment s'abonner ? En choisissant au minimum 5 spectacles de la Ferme des Jeux dont un spectacle "découverte". Avantages : tarifs très avantageux, places réservées et choisies au moment de la réservation. Profitez en dès maintenant, octobre accueillera l'humoriste Manu Payet et les artistes de cirque de Klinke.

La Ferme des Jeux est désormais sur Facebook, rejoignez son groupe !

Vous pouvez également prendre connaissance de ses activités sur **www.mairie-vaux-le-penil.fr** ou en vous abonnant à la **newsletter** à laquelle ont déjà souscrit 1 047 personnes.

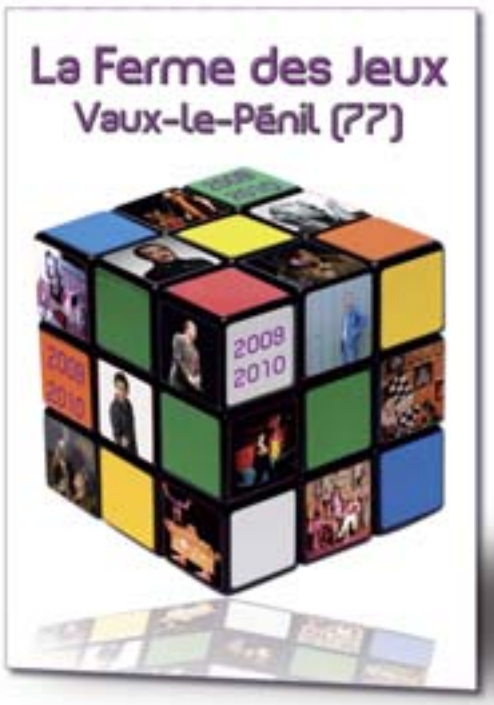

Manu Payet : son "meilleur premier spectacle"

Vendredi 16 octobre à 20h45
La Ferme des jeux
Plein tarif : 15€, tarif réduit : 12€, abonné : 10€

Salué par la critique, ovationné par le public, Emmanuel Payet, dit Manu, est l'une des étoiles montantes de la scène humoristique française. Rompu au stand-up, ce genre qui tient de la longue causerie avec le public, baladé du coq à l'âne dans la plus feinte improvisation, il nous raconte son histoire, depuis la Réunion où il est né il y a 35 ans jusqu'à ses récentes expériences devant une caméra.

Car Manu Payet est un touche-à-tout de génie. Animateur radio sur NRJ, il bifurque vers la télévision grâce à Laurent Ruquier qui lui confie une chronique dans l'une de ses émissions. Multipliant les apparitions parodiques sur différentes chaînes, il se produit pour la première fois sur scène en 2007, année où il co-écrit certains sketchs des Petites Annonces d'Élie Semoun. Rien d'étonnant donc à ce que son parcours le mène au cinéma : en 2009, il explose au côté de Gad Elmaleh dans Coco.

Mariant humour et tendresse, Manu "tchatche" avec aisance sur scène, où il étonne par son sens du détail et sa proximité avec le public. Même s'il n'en est plus à son coup d'essai, comment ne pas lui donner raison lorsqu'il affirme présenter aujourd'hui "son meilleur premier spectacle" !

Klinke, cirque théâtre, drôle et poétique

Vendredi 23 octobre à 20h45
La Ferme des Jeux
Plein tarif : 13€, tarif réduit : 10€, abonné : 8€

Dans un entrepôt de la Poste, des cartons de toute dimension jonchent le sol. Soudain, de l'un d'entre eux surgit une main, puis une jambe… Intrigué, le facteur ouvre ce curieux colis et une jeune fille lui apparaît. Commence le jeu de la séduction, rythmé par les acrobaties, jongleries et chorégraphies aériennes à nous couper le souffle, sur une échelle ou avec des tissus.

Remarqué au festival d'Avignon, Klinke est un spectacle poétique et tendre qui fusionne plusieurs arts scéniques – théâtre, danse, cirque. Olivia Ferraris et Milo Scotton, deux jeunes Italiens, nous racontent une histoire d'amour sans parole, fine et élégante. Ce spectacle « *tout en fraîcheur, complicité et énergie* », comme le qualifie Libération, fascinera les enfants comme les adultes.

Halloween, frissons garantis

Le cinéma de la Ferme des Jeux présente une programmation spéciale de films d'épouvante à l'occasion d'Halloween, samedi 31 octobre. Dès 15h00, des animations gratuites sont proposées au public : atelier maquillage, contes pour enfant.

Communiqué ultérieurement, le programme de cette manifestation, concocté avec le service jeunesse, sera disponible aux accueils municipaux. Certains films faisant l'objet d'une interdiction en dessous d'un certain âge, une pièce d'identité pourra être demandée à l'entrée.

Séances spéciales pour les scolaires

Outre Klinke, deux autres spectacles de la saison 2009-2010 de la Ferme des Jeux donneront lieu, le matin ou l'après-midi du jour de leur programmation, à des séances réservées aux élèves de Vaux-le-Pénil. Les enseignants ont ainsi la possibilité d'effectuer un travail pédagogique spécifique ; le soir, les séances "tout public" permettent aux enfants de revoir les spectacles avec leurs parents. Un plaisir partagé !

Le 27 novembre, **Le Petit Chasseur de Bruits** s'adresse aux élèves de petite et moyenne section d'école maternelle. C'est l'histoire d'un petit bonhomme qui s'en va chercher des bruits pour les gens de son pays, tristes de n'en entendre aucun… La compagnie Gazelle a choisi la forme du théâtre de papier afin d'adapter sur scène un livre pour enfants. Le résultat est aussi beau qu'original.

Écrit par le célèbre Jean-Claude Carrière, **Le Jeune Prince et la Vérité** est destiné aux "grands" de CE2, CM1 et CM2. Mêlant comédiens et marionnettes, séquences musicales et dansées, ce conte s'évade dans le vaste territoire de la philosophie, à la recherche de la vérité…
À découvrir le 12 février.

Défendons l'avenir de la Poste

Le changement de statut de "La Poste" d'établissement public en société anonyme ouvre la voie à sa privatisation et fait peser de lourdes menaces sur le devenir de ce service public.

Le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social. Elles dépassent le cadre universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

D'ores et déjà, en France, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été transformés en "partenariats" et près de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002, au détriment de la qualité d'accueil des usagers, du service de distribution de courrier et des conditions de travail des agents. En Europe, les privatisations postales ont engendré la baisse de qualité de service, une augmentation des tarifs et de nombreuses destructions d'emplois.

Le gouvernement et la direction de La Poste invoquent une directive européenne pour justifier leur projet.
Cet argument est faux. En aucun cas l'Union européenne n'impose de modifier le statut de l'opérateur ni sa privatisation. Du point de vue financier, La Poste dispose d'autres moyens que l'ouverture du capital et la privatisation pour faire face à ses besoins de financement.

Nous, élus du groupe majoritaire du Conseil municipal de Vaux-le-Pénil, estimons que rien ne justifie ce changement de statut. Le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Nous affirmons que le devenir de La Poste est l'affaire de chaque citoyen et de chaque citoyenne. Face à l'obstination du Président Sarkozy et du gouvernement à refuser l'organisation d'une consultation nationale sur un sujet aussi important, nous sommes partie prenante de la mobilisation engagée par le Comité national contre la privatisation de La Poste. **Un comité pénivauxois de défense de la Poste a été créé* et un vote citoyen est organisé dans notre commune le samedi 3 octobre de 9h00 à 12h00 (centre commercial du Moustiers, centre ville et centre commercial Champion)**. D'autres actions seront menées nationalement et localement dans les prochains mois afin de faire entendre raison au Président de la République et au gouvernement, et leur rappeler l'attachement de tous les Français au service public de la Poste.

Fatima Aberkane-Joudani pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil"
Jean-François Chalot pour le groupe "Citoyenneté et démocratie"

**Le comité est présidé par Stéphane Vallier, postier et vice-président d'*Avec Vous Pour Vaux-le-Pénil. *Les premiers signataires sont : Pierre CARASSUS (Maire), Jacqueline CHEVIYER (Maire-adjointe), Josette Guyard (Maire-adjointe), Pierre Herrero (1er Maire-adjoint) , Alain Hiron (ancien receveur de la Poste/VLP) Colette Llech (Maire-adjointe), Anselme Malmassari (Maire-adjoint), Corinne Magnifico (Maire-adjointe), Jean-Louis Masson (Maire-adjoint), Ginette Moreau (Maire-adjointe), Jean-Christophe Pagès (Pdt d'*Avec Vous pour Vaux-le-Pénil*), Alain Taffoureau (Maire-adjoint), Patrice Théveny (Pdt de l'UFAL/VLP).*

Vaux-Le-Pénil = Immobilisme

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après 18 mois de nouvelle mandature de l'équipe en place, Vaux-le-Pénil ronronne, rien ne se passe, toujours pas de projet pour la ville !
- La commission "dossiers stratégiques" n'a toujours pas été réunie.

Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil s'interroge sur la navigation à vue de la majorité municipale.
- Pas de perspectives d'avenir suite à l'emprunt de **4,3 millions sur 30 ans** !
- Les conséquences sur le budget de la commune ?
- Quelle politique fiscale de la majorité municipale ?
- Aucun plan d'économie sérieux n'a été envisagé suite à cet emprunt !

- Où en sont les travaux de voirie ?

Pollution de l'usine d'incinération sur le "tertre de Chérisy".
La Commune s'étant portée partie civile, afin d'accéder au dossier, nous espérions des informations. **Hélas**, rien ne bouge, les Pénivauxois attendent des nouvelles de ce dossier.
- Devons-nous attendre 10 ans comme l'affaire Unifergie ?

Bien cordialement,

Clodi Pratola, Président de groupe
"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil".
Pour nous contacter : clodi.pratola@free.fr

« Nous avons appris le décès de M. Louis Augier, Maire de Vaux-le-Pénil jusqu'en 1989 » 21/09/09

Des Pénivauxois frappés…

Chacun a pu constater que les modifications climatiques annoncées par les spécialistes ont aussi des effets désastreux à Vaux-le-Pénil.

On peut, sans se tromper, penser que de telles situations seront amenées à se renouveler de manières fréquentes et malheureusement violentes.

On comprendra le grand désarroi des nombreux Pénivauxois résidents de la rue de la Noue ou de la rue de Seine, là où l'insuffisance cruelle de capacité d'évacuation des eaux pluviales a non seulement endommagé les habitations, mais aussi touché psychologiquement nos concitoyens sinistrés lors du violent orage de cet été.

Ce problème est connu depuis maintenant de nombreuses années, avec des inondations de plus en plus fréquentes depuis près de 15 ans : pourquoi le syndicat gestionnaire de la dérivation de la Noue, entre autres, n'a-t-il pas écouté les spécialistes qui préconisaient des canalisations au diamètre bien supérieur et a-t-on suffisamment insisté auprès de la CAMVS (Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine) qui a budgété et planifié la construction du second bassin de rétention des eaux pluviales, rue de la Noue, en 2009 ? Ces travaux n'ont pas encore débuté et sont donc loin d'être terminés !

Dans la chronologie des travaux, n'aurait-on pas dû privilégier les habitations plutôt qu'un bassin déjà réalisé pour une hypothétique Zone Industrielle qui n'est pas encore sortie de terre ?

La Mairie a proposé d'aider les sinistrés dans leurs démarches administratives : sera-ce suffisant pour gommer des moments si difficiles à passer ?

L'équipe de Vaux-Ensemble !
Antoine Franzi, Alain Valot
vaux-ensemble@orange.fr

État civil

Naissances

Avril 2009
- Enzo Sébastien Michel Bonnet né le 12 avril 2009

Juin 2009
- Emmie Catherine Viviane Prunier née le 12 juin 2009
- Mélina Chaynez Gana née le 13 juin 2009
- Noémie Véronique Lachaud née le 16 juin 2009
- Alkan Yildiz né le 20 juin 2009
- Maël Cédric Gérard Kloetzlen né le 22 juin 2009
- Alicia Maud Maïwen Le Calvez née le 24 juin 2009
- Cloé Nicole Lucie N'Diaye-Salomoni née le 24 juin 2009
- Cylian Philippe Gilles Albentosa né le 26 juin 2009
- Noah Aron Tony Royer né le 27 juin 2009
- Ludovic Maurice Njem-Lole né le 28 juin 2009

Juillet 2009
- Angélique Delphine Véronique Levasseur née le 13 juillet 2009
- Ninon Françoise Marylen Devaux née le 18 juillet 2009
- Antonin Daniel Borges né le 18 juillet 2009
- Sofia Rkïa Chentir née le 19 juillet 2009
- Iban Jean Guillaume Peyrissous né le 23 juillet 2009
- Médina Dudaeva née le 25 juillet 2009

Août 2009
- Alexandre Ludovic Raphaël Chatelais né le 4 août 2009
- Enzo Américo Dos Santos né le 7 août 2009
- Clémentine Romane Céline Eradès née le 7 août 2009
- Rania Mhamdi née le 11 août 2009
- Maxence Antonin Lemullier né le 11 août 2009
- Nathan Grégory Patrick Fernand Lubais né le 12 août 2009
- Titouan Pierre Le Flohic né le 22 août 2009
- Lyam Brahim Laâlou né le 31 août 2009

Septembre 2009
- Janelle Barbara Maguy Guiovanna née le 1er septembre 2009
- Maëlys Rodrigues-Seabra née le 4 septembre 2009
- Ayaz Kilic né le 5 septembre 2009
- Mathieu Pierre-Merite né le 6 septembre 2009
- Louis Gilles Jean Miot né le 8 septembre 2009
- Mathilde Inès Finé née le 10 septembre 2009

Mariage

Juin 2009
- Yasmina Gomes de Almeida et Laurent Guy Jean Marchoux mariés le 19 juin 2009
- Véronique Georgette Fernande Lesénécal et Thomas Guy Jean Dorbeau mariés le 20 juin 2009
- Vanessa Malmassari et Bastien Vincent mariés le 20 juin 2009
- Sylvie Paulette Janine Plesnik et Frédéric Maurice Paul Lemaire mariés le 20 juin 2009
- Claudine Jeannette Marie Prévost et Didier Louis René Hervillard mariés le 22 juin 2009

Juillet 2009
- Julie Cécile Vaesken et Julien Georges Daniel Percet mariés le 4 juillet 2009
- Cécile Jauriat et Alexandre Rodolphe Phelippeau mariés le 4 juillet 2009

Août 2009
- Lucienne Béatrice Quessada et Lionel Louis Lucien Ligault mariés le 1er août 2009
- Christelle Chouzenoux et Pascal René Franck Girardel mariés le 29 août 2009
- Eloïse Vanessa Gilet et Franck Jacques Bérard mariés le 29 août 2009
- Sandrine Simone Odette James et Franck Bruno Patarin mariés le 29 août 2009

Décès

Juin 2009
- Mme Rabia Benkhedda née Benghelima décédée le 10 juin 2009
- M. Auguste Fauvergue décédé le 28 juin 2009

Juillet 2009
- Mme Annick Ferrante née Colliguet décédée le 19 juillet 2009
- M. Sylvain Casaroli décédé le 22 juillet 2009
- M. Roger Marcel Fontaine décédé le 29 juillet 2009

Août 2009
- M. Roger Bali décédé le 8 août 2009

L'association des paralyses de France cherche des bénévoles

Pour maintenir toutes ses actions auprès des personnes handicapées moteur et faire aboutir de nouveaux projets (soutien de proximité, loisirs, ateliers, vacances, opérations de ressources, travaux administratifs, documentation, communication…) - Contact : 01 64 52 12 89.

Vaux rendez-vous

FESTIVAL

Les Sons de la Ferme

Samedi 3 octobre dès 16h30
à la Ferme des Jeux

Dilem (Rock pop), Crazy Hair (Rock), Gwenc'Hlan (Métal celtique), F2S (Rap), Friendly Bastard (Chant guitare), Women Inside (Pop rock), Lost Keys (Pop rock).

à 20h45 Marcel et son Orchestre
Concert debout
Première partie Let it Beat

Renseignements : 01 64 71 91 28

© JP Duplan

Samedi 3 octobre à 18h30
Tama-yé fête ses 10 ans
Maison des Associations
Cette association a pour but de parrainer des orphelins du Burkina Faso
Renseignements : 01 64 09 57 06 / www.tamaye.org

Samedi 10 octobre de 22h30 à l'aube
Soirée à thème d' Afrika United
La Buissonnière
Collecte de fonds en faveur d'un projet humanitaire en Afrique
Renseignements : 06 46 65 60 49

Dimanche 11 octobre, de 8h00 à 18h00
Vide-grenier
La Ferme des Jeux
Le Comité des Fêtes organise son vide-grenier automnal.
Les inscriptions se feront à l'Étable de la Ferme (salle rénovée) :
- samedi 3 octobre de 9h30 à 11h30 : uniquement pour les Pénivauxois
- samedi 10 octobre de 9h30 à 11h30 : inscriptions ouvertes à tous

Renseignements : 01 64 71 91 20

Dimanche 11 octobre à 14h30
Concert de la chorale "À Croche Chœur"
La Buissonnière (voir p.8)
Organisé par l'association "Rebondir au-delà de ses rêves", au profit d'enfants malades.
Renseignements : 01 60 68 75 30

Du 13 octobre au 31 novembre
"Les animaux fabuleux", exposition
Bibliothèque de l'Arcature
Renseignements : 01 64 71 51 73 / 77

SPECTACLE

Manu Payet

Vendredi 16 octobre à 20h45
à la Ferme des Jeux.

Spectacle d'humour (voir p.10)
Renseignements : 01 64 71 91 28

Samedi 17 octobre de 8h00 à 13h30
Don du sang
Préau de l'école Beuve et Gantier.

Dimanche 18 octobre à partir de 14h00
Super loto du Secours Populaire
Maison des Associations
Nombreux lots à gagner : dîner spectacle au Lido, appareil photo numérique, entrées au Parc des Félins, appareils ménagers, équipements de loisir, champagne, jambon, etc.
Renseignements : 01 60 68 16 56

Mercredi 21 octobre à 15h00
"La licorne enchantée", conte et musique
Bibliothèque de l'Arcature
Par la compagnie À Tirelarigot
Renseignements : 01 64 71 51 73 / 77

SPECTACLE

Klinke

Vendredi 23 octobre à 20h45
à la Ferme des Jeux

Cirque (voir p.10)
Renseignements : 01 64 71 91 28

Samedi 24 octobre à 19h30
Loto de "Rebondir au-delà de ses rêves"
Maison des Associations
Au bénéfice d'enfants malades. Renseignements : 01 60 68 75 30

CINÉMA ET ANIMATIONS

HALLOWEEN

Samedi 31 octobre
à la Ferme des Jeux

Renseignements : 01 64 71 91 28

Samedi 31 octobre dès 22h00
Soirée Concert B-Day, d'Afri-K United
La Buissonnière
Gospel, soul, hip-hop, afro, zouk
Renseignements : 06 46 65 60 49

Mercredi 11 novembre
91ème anniversaire de l'Armistice de 1918

Rassemblement devant la Mairie à 11h00
Il est de tradition que le Conseil Municipal offre un repas aux anciens combattants domiciliés à Vaux-le-Pénil et titulaires de la carte d'ancien combattant. Les veuves d'anciens combattants sont également conviées à ce banquet qui aura lieu à la Maison des Associations.
S'inscrire, jusqu'au 23 octobre, muni de la carte d'ancien combattant, auprès du service Fêtes et Cérémonies - Services techniques - 479 bis, rue de la Justice, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Renseignements : 01 64 10 46 94

SPECTACLE

Sortie d'usine

Samedi 14 novembre à 20h45
à la Ferme des Jeux

© Vanessa Jousseaume

Récits du monde ouvrier
Nicolas Bonneau nous offre un récit foisonnant où se mêlent les voix d'un soudeur à la retraite, d'un délégué syndical, d'un tuilier ou d'une ouvrière de la confection. Elles disent la dure réalité du travail en usine, les rêves de révolte aussi, de lendemains qui ne demandent qu'à chanter.
Renseignements : 01 64 71 91 28

Reflets
Le magazine de l'information municipale

Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 - www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique Gastrein **/ Rédacteur en chef :** Gilles Baudin **/ Comité de rédaction :** Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / **Conception, maquette :** Aurélie Normand **/ Impression :** Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12.